Urgence Énergétique
Dispositifs d'aides et de soutien

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

CCI OCCITANIE
PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

La Région Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

SOMMAIRE

AIDES DIRECTES

PRIMES ÉNERGIE « Certificat d'Économie d'Énergie »..... 3
BOUCLIER TARIFAIRE POUR LES PETITES ENTREPRISES..... 3
AMORTISSEUR ELECTRICITÉ..... 3
AIDE GAZ ET ÉLECTRICITÉ 2022..... 4

AIDES RÉGIONALES

PASS TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE..... 5
PASS ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ..... 5
CONTRAT ENTREPRISE D'AVENIR ET CONTRAT 3S..... 5
FITEEO: SOLUTION DE PORTAGE DE PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN OCCITANIE..... 6
OMBRIÈRES D'OCCITANIE..... 6

AIDES AUX ÉTUDES ET INVESTISSEMENTS

AIDE AU FINANCEMENT D'UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE EN INDUSTRIE..... 7
AIDES A LA MISE EN PLACE D'ÉNERGIE RENOUVELABLES..... 7
FONDS TOURISME DURABLE..... 8
TREMPLIN POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES..... 8
PRÊT VERT BPI-ADEME..... 9
PRÊT ÉCONOMIE D'ÉNERGIE..... 9

ACCOMPAGNEMENT ET OUTILS MIS À DISPOSITION PAR VOTRE CCI

AUTODIAG FLASH ÉNERGIE..... 10
COACHING ÉNERGIE..... 10
PROGRAMME FRANCE RELANCE COMMERCE ÉCOLOGIE..... 10
DIAG DECARBON'ACTION..... 11
ACCOMPAGNEMENT RÉNOVATION ÉNERGETIQUE..... 11
FORMATION RÉFÉRENT ÉNERGIE EN INDUSTRIE..... 11
PARCOURS INDUSTRIE DU FUTUR..... 11
ANTICIPER ET RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS..... 12

LIENS INTERNET 12-13

NOTES 14

CONTACT 15

AIDES DIRECTES

PRIMES ÉNERGIE « CEE »

Cible : toutes entreprises.

Conditions : réaliser des travaux d'économies d'énergie (isolation, air comprimé, groupe froid...) qui sont identifiés dans des fiches par secteur d'activités.

Modalités : le montant de la prime des certificats d'économie d'énergie dépend du type de travaux effectués, il est nécessaire de faire la demande avant la signature du devis (se rapprocher de son fournisseur de matériels ou d'énergie).

Scannez-moi

BOUCLIER TARIFAIRE POUR LES PETITES ENTREPRISES

Cible : TPE avec une puissance souscrite <36kVA (contrôlez votre éligibilité potentielle et l'intérêt d'un retour au tarif règlementé si vous n'en bénéficiez pas déjà).

Conditions :
- employer moins de 10 salariés.
- réaliser moins de 2 m€ de CA et avoir souscrit un contrat au tarif règlementé.

Modalités : à partir de 2023 hausse de prix de l'électricité automatiquement limitée à 15%.

AMORTISSEUR ÉLECTRICITÉ

Cible : TPE et PME non protégées par le bouclier tarifaire.

Conditions :
- avoir moins de 250 salariés.
- < 50 M€ de chiffre d'affaires et < 43 M€ de bilan.

Modalités : aide calculée sur la « part énergie » d'un contrat donné, c'est-à-dire le prix annuel moyen de l'électricité hors coûts d'acheminement de l'électricité dans le réseau (tarif réseau ou Turpe) et hors taxes.
L'amortisseur viendra ramener le prix annuel moyen de la « part énergie » à 180 €/MWh (ou 0,18€/kWh) sur la moitié des volumes d'électricité consommée, dans la limite d'un plafond d'aide unitaire de la « part énergie » du contrat à 500 €/MWh.
La réduction maximale du prix unitaire sera de 160 €/MWh sur la totalité de la consommation (ou de 0,16 €/kWh). L'aide sera intégrée directement dans la facture d'électricité et l'Etat compensera les fournisseurs. Les consommateurs n'auront qu'à confirmer à leur fournisseur qu'ils relèvent du statut de PME.

Scannez-moi

SOLUCCIO Développement durable

AIDE GAZ ET ÉLECTRICITÉ 2022

Cible : toutes entreprises énergivores.

Conditions : achats de gaz et/ou d'électricité ≥ 3 % du CA 2021, augmentation de 50% du prix sur la période éligible par rapport à une moyenne de prix sur l'année 2021.

Modalités : 50% à 80% des dépenses éligibles selon la situation de l'entreprise. Dispositif simplifié à partir de fin novembre 2022. Concerne toutes les entreprises qui répondent aux conditions jusque fin 2022.

Scannez-moi

Le dispositif sera prolongé en 2023. Pour les TPE et PME, l'appréciation des critères d'éligibilité s'effectuera déduction faite de l'aide apportée par l'amortisseur électricité.

AIDES RÉGIONALES

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

PASS TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

Cible : industrie, activités du secteur agro-alimentaire, services aux entreprises (BtoB), activités du secteur touristique.

Conditions :
- avoir moins de 20 salariés.
- être située en Occitanie, hors métropoles de Toulouse et Montpellier.

Engager des travaux de production de chaleur ou de froid renouvelable, gestion de l'eau et des déchets, sobriété énergétique, réduction d'impact environnemental, cybersécurité, et digitalisation des process.

Modalités : subvention allant jusqu'à 50% du montant du projet, plafonnée à 10 000 € avec une assiette éligible minimale de 10 000 €.

PASS ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Cible : commerces et artisans.

Conditions :
- avoir moins de 10 salariés.
- être située en Occitanie, hors métropoles de Toulouse et Montpellier.
- engager des travaux de production de chaleur ou de froid renouvelable, gestion de l'eau et des déchets, sobriété.
- énergétique, réduction d'impact environnemental, cybersécurité, et digitalisation des process.

Modalités : subvention allant jusqu'à 50% du montant du projet, plafonnée à 10 000 €.

CONTRAT ENTREPRISES D'AVENIR ET CONTRAT 3S (STRATÉGIQUE, STRUCTURANT, SOUVERAIN)

Objectif : dispositif pour accompagner des entreprises dans leurs transformations, notamment environnementales, pour la mise en place de process de production décarbonés ou d' amélioration efficacité énergétique.

Modalités : contrat Entreprises d'avenir : subvention plafonnée à 200 000€.
Avance remboursable allant jusqu'à 300 000€ pour les entreprises jusqu'à 500 salariés.
Contrat 3S : aide déplafonnée, principalement en avance remboursable, pour les entreprises de toutes tailles avec un projet à partir de 5M€ et créant au moins 50 emplois en métropoles et au moins 20 emplois en dehors.

FITEEO : Solution de portage de projets d'efficacité énergétique en Occitanie

Cet outil propose le portage clé en main des projets de transition énergétique des entreprises sur leurs sites via des installations d'efficacité énergétique (process et bâti) et d'autoconsommation (photovoltaïque, énergies renouvelables thermiques ou d'autres installations de production d'énergie (cogénération, chaufferie CSR, méthanisation...)).
L'avantage pour l'entreprise est de pouvoir déléguer le financement des équipements nécessaires et les risques liés à la transition énergétique à un tiers-investisseur qui lui en rendra la propriété à la fin de la période contractuelle.

Scannez-moi

OMBRIÈRES D'OCCITANIE

Solution clef en main pour le déploiement d'ombrières photovoltaïques grâce au partenariat noué avec l'Entente des 13 Syndicats Départementaux d'Énergie de la Région et See You Sun.

La société « Ombrières d'Occitanie » finance à 100% l'installation dès 200 m² et jusqu'à 1500 m² de stationnement pour couvrir entre 15 et 100 places.

Scannez-moi

AIDES AUX ÉTUDES ET INVESTISSEMENTS

AIDE AU FINANCEMENT D'UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE EN INDUSTRIE - ADEME

Cible : PME industrielles & sites de moins de 250 salariés des Grandes Entreprises (locaux d'activité tertiaires non éligibles seuls).

Conditions : entreprise à jour de ses obligations vis-à-vis de l'audit énergétique réglementaire. Les locaux d'activité tertiaires ne sont pas éligibles seuls.

Modalités : prise en charge les coûts de vos audits énergétiques à hauteur de :

- 50 % pour les grandes entreprises (hors audits obligatoires).
- 60 % pour les moyennes entreprises.
- 70 % pour les petites entreprises.

AIDES A LA MISE EN PLACE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES - ADEME

Cible : toutes entreprises.

Conditions : avoir un projet de mise en place d'un système d'énergie renouvelable : biomasse, géothermie, méthanisation, photovoltaïque...

Modalités : financement des prestations externes pour réaliser l'étude de faisabilité d'un projet d'énergie renouvelable, voire de son installation en fonction du type de projet.

Parcours de Sobriété énergétique : découvrez les conseils et leviers d'action préconisés par l'ADEME pour diminuer vos factures et réduire l'impact de la crise énergétique sur vos activités

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Scannez-moi

AIDES AUX ÉTUDES ET INVESTISSEMENTS

FONDS TOURISME DURABLE

Cible : TPE et PME exerçant une activité de restauration et/ou d'hébergement touristique (SAS, SCOP, association loi 1901...) situées en zone rurale.

Conditions : avoir un objectif de réduction et maîtrise des coûts fixes (énergie, eau, déchets, gaspillage alimentaire, transport), d'ancrage dans le territoire (circuits courts de proximité et de qualité, synergies pérennes avec les acteurs du tourisme local et les producteurs locaux) ou de formation et/ou labellisation sur l'engagement écologique.

Modalités : aide forfaitaire d'un montant minimum de 5 000 € et au maximum 200 000 € selon le projet.

Scannez-moi

TREMPLIN POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES

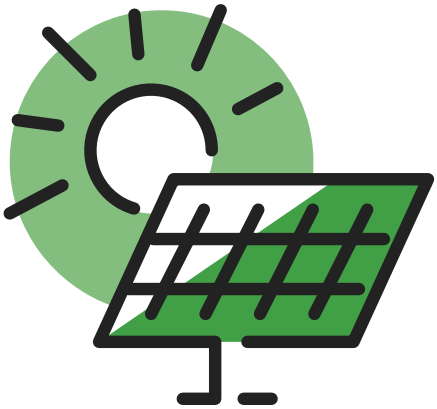

Cible : toutes entreprises.

Conditions : avoir des projets d'études ou d'investissements qui font partie d'une liste prédéfinie selon le secteur d'activité de l'entreprise.

Modalités : le montant de l'aide est calculé forfaitairement, il est compris entre 5 000 € et 200 000 €.

AIDES AUX ÉTUDES ET INVESTISSEMENTS

SOLUCCIO Développement durable

PRET VERT bpifrance

Cible : PME et ETI indépendantes souhaitant financer un programme de transition écologique et énergétique.

Conditions : investissement sur l'optimisation des procédés, ou amélioration de la performance pour diminuer l'impact environnemental, la mobilité bas carbone, l'innovation et les énergies renouvelables.

Modalités : prêt facilité (pas de vérification des factures) de 50 000 € à 5 000 000 €. Durée : de 2 à 10 ans, avec un différé d'amortissement en capital de 2 ans maximum.

PRÊT ÉCONOMIE D'ÉNERGIE bpifrance

Cible : TPE et PME.

Conditions : être créée depuis plus de trois ans (ou créée pour la reprise d'un établissement de plus de trois ans), être en bonne santé financière et réaliser l'acquisition d'équipements permettant d'améliorer l'efficacité énergétique de l'entreprise.

Modalités : le montant du prêt ne peut dépasser 50 % du financement total du projet, ce dernier doit être au minimum de 10 000€ et au maximum de 50 000 €. La durée de ce prêt est de 3 à 7 ans avec un différé de 2 ans.

Scannez-moi

ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE DÉMARCHE

AUTODIAG FLASH ÉNERGIE

L'autodiagnostic « Flash diag énergie » est une première approche qui vous permet d'analyser vos pratiques en matière d'énergie pour mieux maîtriser votre consommation. Faites le point, en quelques minutes, sur les thématiques de votre choix et identifiez les pistes de progrès pour votre entreprise en répondant aux questionnaires ci-contre.
À l'issue du questionnaire en ligne, vous recevrez automatiquement des premières préconisations et des pistes d'actions à explorer avec votre expert CCI de proximité.

Scannez-moi

COACHING ÉNERGIE

Un parcours pour optimiser vos consommations d'énergies :

- identifier vos enjeux énergétiques et vos principaux postes de consommations.
- recenser vos usages énergétiques et rechercher des gisements d'économies possibles.
- étudier des possibilités de récupération de chaleur, réfléchir sur les énergies renouvelables.

Scannez-moi

PROGRAMME FRANCE RELANCE COMMERCE ÉCOLOGIE

Vous êtes commerçant, restaurateur, hébergeur touristique et souhaitez engager la transition écologique de votre établissement ? Bénéficiez d'un accompagnement entièrement pris en charge, avec l'aide de votre conseiller CCI.

L'accompagnement par nos équipes se fait en 2 étapes :

- état des lieux et réalisation d'un plan d'actions.
- proposition d'un accompagnement pour la mise en œuvre des actions définies.

Scannez-moi

ACCOMPAGNEMENT RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Un accompagnement dédié aux propriétaires ou locataires de locaux professionnels à usage tertiaire de moins de 1 000m², qui souhaitent disposer de conseils pour construire ou rénover maîtriser leur consommation d'énergie, identifier les aides et financements mobilisables et trouver des professionnels pour les accompagner.

Scannez-moi

ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE DÉMARCHE

SOLUCCIO Développement durable

DIAG DECARBON'ACTION

L'ADEME et Bpifrance lancent le Diag Décarbon'Action en collaboration avec l'Association Bilan Carbone afin d'accompagner la transition énergétique et écologique des entreprises françaises. Avec cet outil, vous mesurez les émissions de gaz à effet de serre de votre entreprise, définissez un plan d'actions pour les réduire et êtes accompagnés pour mettre en œuvre vos premières actions et les valoriser.

Scannez-moi

FORMATION RÉFÉRENT ÉNERGIE EN INDUSTRIE

Le Programme PROREFEI vise à former les salariés en charge de la gestion de l'énergie dans l'industrie et le tertiaire complexe afin de faire émerger des projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables, adaptés aux contraintes de chaque entreprise. Il est développé par l'Association Technique Energie Environnement (ATEE), expert reconnu depuis plus de 40 ans dans la promotion de la maîtrise énergétique et financé par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). En 2022 les coûts pédagogiques sont pris en charge jusqu'à 80%.

Scannez-moi

PARCOURS INDUSTRIE DU FUTUR

TPE, PME ou ETI dans le domaine de l'industrie, bénéficiez d'un accompagnement global et personnalisé pour :

- Gagner en compétitivité et en performance globale ;
- Renforcer la place de l'humain au centre de votre entreprise ;
- Engager une démarche d'innovation continue ;
- Améliorer votre performance environnementale et énergétique ;

2 phases pour vous accompagner dans votre transformation :

- Phase 1, de 5 jours : diagnostic 360°, définitions des objectifs prioritaires, financement 100% ;
- Phase 2, jusqu'à 25 jours : plan d'actions priorisé, mise en œuvre opérationnelle, financement jusqu'à 50 %.

Financement ÉTAT - RÉGION OCCITANIE

Scannez-moi

SOLUCCIO Développement durable

ANTICIPER ET RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS

Votre CCI vous accompagne dans la gestion de vos difficultés via une première étape d'analyse de la situation, puis de recherche et déploiement de solutions. En cas de difficultés mineures ou majeures (impossibilité de règlement d'une facture, impayés de client, suppression d'un découvert...) votre conseiller recherche, en toute confidentialité, les solutions les plus adaptées à votre situation.

Scannez-moi

SOLUCCIO
Développement durable

Rendre son entreprise responsable

Énergie, environnement, santé/sécurité... intégrez une gestion durable et responsable grâce à nos veilles d'informations, diagnostics et accompagnements

LIENS INTERNET

AIDES DIRECTES

PRIMES ÉNERGIE « Certificat d'Économie d'Énergie »
www.ecologie.gouv.fr/operations-standardisees-deconomies-denergie#scroll-nav__6

BOUCLIER TARIFAIRE POUR LES PETITES ENTREPRISES
www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15944

AMORTISSEUR ELECTRICITÉ
entreprendre.service-public.fr/actualites/A16101

AIDE GAZ ET ÉLECTRICITÉ 2022
www.impots.gouv.fr/aide-gaz-electricite

LIENS INTERNET

AIDES AUX ÉTUDES ET INVESTISSEMENTS

AIDE AU FINANCEMENT D'UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE EN INDUSTRIE
agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/aide-financement-dun-audit-energetique-industrie

AIDES A LA MISE EN PLACE D'ÉNERGIE RENOUVELABLES
agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/

FONDS TOURISME DURABLE
agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accelerez-transition

TREMPLIN POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES
agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/tremplin-transition-ecologique-pme

PRÊT VERT BPI
www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/pret-vert

PRÊT ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/pret-economies-denergie-pee

ACCOMPAGNEMENT ET OUTILS MIS À DISPOSITION PAR VOTRE CCI

AUTODIAG FLASH ÉNERGIE
www.occitanie.cci.fr/article/flashdiag-energie

COACHING ÉNERGIE
www.occitanie.cci.fr/produit/coaching-energie

PROGRAMME FRANCE RELANCE COMMERCE ÉCOLOGIE
www.occitanie.cci.fr/article/accompagnement-la-transition-ecologique-des-commerces

ACCOMPAGNEMENT RÉNOVATION ÉNERGETIQUE
www.occitanie.cci.fr/article/engagez-la-renovation-energetique-de-votre-local-professionnel-avec-renov-petit-tertiaire

DIAG DECARBON'ACTION
diagdecarbonaction.bpifrance.fr/

FORMATION RÉFÉRENT ÉNERGIE EN INDUSTRIE
www.occitanie.cci.fr/evenement/parcours-de-formation-prorefei-devenir-referent-energie-en-industrie

PARCOURS INDUSTRIE DU FUTUR
www.laregion.fr/parcours-industrie-du-futur

ANTICIPER ET RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS
www.occitanie.cci.fr/produit/accompagnement-entreprise-en-difficulte

NOTES

SOLUCCIO Développement durable

CONTACTEZ VOTRE RÉFÉRENT ÉNERGIE

CCI ARIÈGE
Julien BOURDON
j.bourdon@ariege.cci.fr

CCI AUDE
David BEN ZERIEN
d.ben-zerien-artes@aude.cci.fr

CCI AVEYRON
Elodie NAYRAL
e.nayral@aveyron.cci.fr

CCI GARD
Priscille JULIEN
p.julien@gard.cci.fr

CCI TOULOUSE HAUTE-GARONNE
Agnès FRAYSSINET
a.frayssinet@toulouse.cci.fr

CCI GERS
Pôle Développement Durable
ccigers@gers.cci.fr

CCI HÉRAULT
Christophe FERNIQUE
c.fernique@herault.cci.fr

Guillaume DEVAUX BIRELOZE
g.devaux-bireloze@herault.cci.fr

CCI LOT
Pôle Développement Durable
appui@lot.cci.fr

CCI LOZÈRE
Violaine BOUCHER
v.boucher@lozere.cci.fr

CCI TARBES ET HAUTES-PYRÉNÉES
Emilie GANDARIAS
emilie.gandarias@tarbes.cci.fr

CCI PYRÉNÉES ORIENTALES
Sonia POULOT
s.poulot@pyrenees-orientales.cci.fr

CCI TARN
Christelle ARCE-MENSO
c.arce-menso@tarn.cci.fr

CCI MONTAUBAN ET TARN-ET-GARONNE
Viviane SAMPARA
v.sampara@montauban.cci.fr

CCI OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
Madeleine CRAS
m.cras@occitanie.cci.fr

Vincent GARNAUD
v.garnaud@occitanie.cci.fr

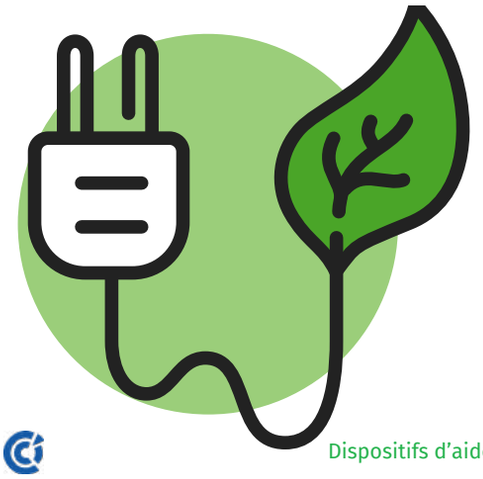

CCI OCCITANIE
PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

5 Rue Dieudonné Costes, 31700 Blagnac

05 62 74 20 00

www.occitanie.cci.fr/contact

Conception & réalisation - Service communication et marketing CCIO 2022
Illustrations/Photos: copyright - droits réservés